

# Appel de Paris sur l'évaluation de la recherche

Ce texte a été préparé par le Comité pour la science ouverte et présenté aux Journées européennes de la science ouverte (Paris Open Science European Conference - OSEC 2022) qui se sont tenues à Paris les 4 et 5 février 2022, organisées par la Présidence française du Conseil de l'Union européenne, suite à la publication de la recommandation de l'UNESCO sur la Science ouverte<sup>1</sup> et à la publication par la Commission européenne du texte « Vers une réforme du système d'évaluation de la recherche ».<sup>2</sup>

Dans les conclusions de sa réunion du 1<sup>er</sup> décembre 2020 sur le « nouvel espace européen de la recherche », le Conseil Compétitivité de l'Union européenne a souligné que la science ouverte a un rôle crucial à jouer pour renforcer l'impact, la qualité, l'efficacité, la transparence et l'intégrité de la recherche et de l'innovation, et pour rapprocher science et société. Le Conseil a souligné que la bibliodiversité, le multilinguisme et la reconnaissance de toutes les productions scientifiques sont des éléments pertinents d'une politique de l'Espace européen de la recherche en matière de science ouverte.

Toutefois, le système actuel d'évaluation de la recherche, des chercheurs et des institutions de recherche n'encourage et ne récompense pas assez la qualité de l'ensemble des productions de la recherche dans toute leur diversité. Ce système d'évaluation, qui s'appuie souvent sur la quantité de publications dans des revues à facteur d'impact élevé et sur la quantité de citations, considérées comme des approximations de la qualité et de l'impact, tend à sous-estimer la valeur des autres contributions, à réduire la reproductibilité des travaux de recherche et à freiner l'engagement des chercheurs en matière de partage, d'ouverture et de collaboration.

Les Journées européennes de la science ouverte (Paris Open Science European Conference - OSEC 2022), organisées dans le cadre de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne :

- reconnaissent que l'ouverture améliore la qualité, l'efficacité et l'impact de la recherche, et favorise la coopération scientifique ;
- réaffirment la nécessité de mettre en cohérence ce que nous évaluons avec ce que nous souhaitons reconnaître ;
- appellent à un système d'évaluation dans lequel les propositions de projets de recherche, les chercheurs, les unités de recherche et les institutions de recherche sont évalués sur la base de leurs mérites intrinsèques et de leurs impacts, plutôt que sur le nombre de publications et leur support de publication, en promouvant l'appréciation qualitative par les pairs, appuyée sur un usage responsable des indicateurs quantitatifs ;
- appellent donc à un système d'évaluation de la recherche qui :
  - o récompense la qualité et reconnaît les différents impacts de la recherche ;
  - o assure que la recherche répond aux normes d'éthique et d'intégrité les plus élevées ;
  - o valorise la diversité des activités et des productions de recherche telles que les publications et les prépublications, les données, les méthodes, les logiciels, le code et les brevets, ainsi que leurs impacts sociétaux et les activités liées à la formation, à l'innovation et à l'engagement public ;

---

1 <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000379949.locale=en>

2 <https://data.europa.eu/doi/10.2777/707440>

- utilise des critères et des processus d'évaluation qui respectent la variété des disciplines de recherche ;
  - récompense non seulement les productions de la recherche, mais aussi la conduite appropriée de la recherche, et valorise les bonnes pratiques, en particulier le partage des résultats et des méthodologies de recherche chaque fois que c'est possible ;
  - valorise le travail collaboratif, ainsi que la transdisciplinarité et, le cas échéant, les sciences participatives ;
  - soutient la diversité des profils de chercheurs et de leurs parcours professionnels.
- **appellent à la création d'une coalition** d'agences de financement de la recherche, d'institutions de recherche et d'autorités d'évaluation, **volontaires et engagés pour une réforme du système actuel d'évaluation de la recherche selon des objectifs et des principes communs, et portant des actions communes** (telles qu'un partage de documentation et de bonnes pratiques, ainsi qu'un dispositif commun de suivi de la mise en œuvre). **Le succès d'une telle coalition sera étroitement lié à sa capacité à proposer des processus concrets de mise en œuvre, et à sa capacité à associer et impliquer les chercheurs à tous les niveaux.**